

Département de
Loire-Atlantique

Arrondissement de
Saint-Nazaire

Ville de **PORNICHET**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quatorze,

Le dix sept décembre, à vingt heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, DONNE, LE PAPE, BEAUREPAIRE, LOILLIEUX, DEUX, DESSAUVAGES, GUGLIELMI, LEVESQUE, DAGUIZE, JARDIN, GILLET, BOUYER, SAILLANT, CORNETI, FRAUX, ALLANIC, CHERON, CHESNEAU, RUSSELL, PRUKOP, SIMON, HUCHET, CAZIN, BELLIOU, CARNAC, DUBOIS, TRICHET, BERTHELIER.

A l'exception de :

Monsieur POUSSET qui a donné pouvoir à Madame MARTIN.

Madame SOBRAQUES-BRAYE qui a donné pouvoir à Monsieur PELLETEUR.

Monsieur ROBIN qui a donné pouvoir à Monsieur DUBOIS.

Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur DAGUIZE est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

15/ TARIFS 2015 - PORT DE PLAISANCE - APPROBATION

RAPPORTEUR : Monsieur PELLETEUR, Maire

EXPOSE :

Conformément à la convention de concession conclue entre la Commune de Pornichet et la SA du Port de Plaisance Pornichet - La Baule pour l'exploitation du port de plaisance, il convient que le Conseil Municipal délibère sur les tarifs annuels après vote des tarifs par le Conseil Portuaire.

Le Conseil Portuaire réuni le 21 novembre 2014 a adopté, à l'unanimité, les tarifs proposés par le concessionnaire qui seront reconduits pour l'année 2015 à l'identique des tarifs 2014.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les tarifs 2015 votés par le Conseil Portuaire comme suit :



pornichet la baule

S.A. PORT DE PLAISANCE DE
PORNICHET-LA BAULE
TEL : 02.40.61.03.20 / FAX : 02.40.61.67.18

TARIFS SECTEUR PUBLIC 2015

CAT.	LONG. H.T.	LARG	Juin à Août *			Septembre-Octobre-Avril-Mai			Novembre à Mars		
			JOUR	SEMAINE	MOIS	JOUR	SEMAINE	MOIS	JOUR	SEMAINE	MOIS
1	Jusq. 5,99	2,30	14,10	88,30	299,00	10,00	59,20	204,70	7,00	44,20	150,00
2	6,00-6,99	2,60	17,10	108,40	361,70	11,50	73,20	248,00	8,50	54,20	181,60
3	7,00-7,99	2,80	19,10	120,40	400,80	13,00	82,30	277,00	9,50	59,70	199,70
4	8,00-8,99	3,10	22,60	135,50	461,50	15,60	90,30	304,00	11,50	67,70	230,80
5	9,00-9,99	3,40	25,10	149,00	503,70	17,10	99,60	334,60	12,50	74,30	251,80
6	10,00-10,99	3,70	27,60	171,60	577,90	19,60	114,40	386,30	14,10	85,30	288,50
7	11,00-11,99	4,00	31,10	190,60	642,10	21,60	127,40	432,40	16,10	95,30	321,10
8	12,00-13,99	4,60	40,10	246,30	834,80	27,60	166,60	560,90	20,10	122,90	416,40
9	14,00-15,99	4,90	49,20	302,00	1017,40	34,60	203,20	688,30	24,60	151,00	508,70
10	16,00-17,99	5,80	58,20	358,70	1217,10	40,10	240,80	817,20	29,10	179,60	608,30
11	Par mètre supplémentaire		4,60	27,30	92,30	3,20	18,40	62,70	2,30	13,70	46,20

MULTICOQUES : Tarif longueur x 1,5

FORFAITS ANNUELS

Poste sous passerelle Cat. 1 : 973,20 €
Poste sous passerelle Cat. 2 : 1 234,10 €

PRESTATIONS DE SERVICE

Main d'œuvre

Heures ouvrables : 38,10 €
Autres Heures : 53,70 €

Remorquage

Minimum facturé : 62,50 €
33,10 €

POMPAGE

Minimum facturé : 66,20 €
33,10 €

* : Les forfaits mensuels ne sont pas applicables en Juillet et Août.

Reçu à la
Sous-Préfecture de
Saint-Nazaire le :

Publié le :

Certifié exact,
Le Maire,

Jean-Claude
PELLETEUR

DELIBERATION :

- ⇒Vu la convention de concession conclue entre la Commune de Pornichet et la SA du Port de Plaisance Pornichet - La Baule,
- ⇒Vu l'adoption des tarifs 2015 par le Conseil Portuaire en date du 21 novembre 2014,
- ⇒Vu l'avis de la commission des finances en date du 10 décembre 2014,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément à l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve les tarifs 2015 du port de plaisance tels que précisés ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,




Jean-Claude PELLETEUR